Envoyé en préfecture le 11/06/2026
Reçu en préfecture le 11/06/2026
Publié le 11/06/2026
ID : 074-217402056-20260605-DEL_59_2026-DE

République Française **Département de Haute-Savoie** **COMMUNE DE ONNION**	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL** **Séance du 05 juin 2026**
	L'an deux mille vingt-six, le à 19 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de ONNION, dûment convoqué le 28/05/2026, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur André GERVAIS, Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 11 Absents excusés : 04
Pouvoirs : 03 (MAURE Céline ayant donné procuration à GERVAIS Jean-claude et JACQUARD Thierry ayant donné procuration à GERVAIS André et GUILLERON Audrey ayant donné procuration à PAPI Guillaume)
Votants : 14
Secrétaire de séance : MAURE Nadine

	Présent	Absent		Présent	Absent		Présent	Absent
GERVAIS André	✔		GERVAIS Jean-Claude	✔		JACQUARD Thierry		✔
VELAT Jocelyne	✔		BONDAZ Viviane	✔		CHARDON Brigitte	✔	
PAPI Guillaume	✔		OBERSON Jean-François	✔		GUILLERON Audrey		✔
MAURE Nadine	✔		MAURE Céline		✔	HAY Matthieu		✔
JADOT Jean-Noël	✔		CAVET Elise	✔		LAFFONT Florent	✔	

DELIBÉRATION N° 59-2026 **ADOPTÉE à l'Unanimité-**	**Fonctionnement des assemblées – Approbation du procès-verbal de la séance du 05 mai 2026**

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;
CONSIDÉRANT le Conseil Municipal réuni en date du 05 mai 2026 ;
Monsieur le Maire propose l'approbation du procès-verbal de la séance du 05 mai 2026, dont chaque Conseiller Municipal a été destinataire.

Après exposé et avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'Unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 05 mai 2026.

Ainsi fait et délibéré le 05 juin 2026
Et ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire de Séance,

Nadine MAURE,

N. Maure

Le Maire,

GERVAIS André

MAIRIE DE ONNION 74 (Haute-Savoie)